

Réf: Dossier N° 430777

Avis de constitution

**« THE FACTORIES OF AGRI RAW MATERIALS GROUP » en abrégé «
THE FARM GROUP »**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
DEUX PLATEAUX, SEPTIEME TRANCHE, Lot 2987, Ilot 250**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
07/07/2025 reçus par Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA ,
NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 24/07/2025, il a été constitué une
SOCIETE « THE FACTORIES OF AGRI RAW MATERIALS GROUP » en
abrégé « THE FARM GROUP »**

**La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger
:**

- **La culture, la récolte, la collecte de toutes matières premières agricoles et produits maraîchers**
- ÷ **La création, la mise en valeur, l'exploitation de plantation d'arbres desdites matières premières et maraîchers, d'arbres et d'arbustes de toutes essences et généralement de toutes cultures non prohibées quelles qu'elles soient**
- ÷ **L'exportation et/ou l'importation desdits produits et leurs dérivés, des intrants afférents à la culture et à la transformation, du matériel de logistique et de marchandises diverses**
- ÷ **La création et l'exploitation d'unités de transformations industrielles des produits agro-alimentaires, des matières premières agricoles, des produits dérivés des activités agro-pastorales et des produits agrivales sus-mentionnés en produits semi-finis et finis, et de toute activité agro-pastorale ;**
- **La collecte, l'usinage, le conditionnement, le magasinage, le transport, le transit, l'aconage de tout produit agro-alimentaire et aliments ;**
- **L'achat, la collecte, le stockage, la conservation, la vente, la distribution, la commercialisation, en gros, demi-gros, et détail, de toutes marchandises, denrées, produits agricoles afférents, le courtage, la représentation commerciale ;**
- **Négoce de produits agricoles, la consultation technique et commerciale, marketing et la promotion ;**
- **L'achat, la vente, l'installation, la création, la réparation de tout équipement et/ou tout dispositif adéquats nécessaires à la réalisation de l'objet social ;**
- **La création, la location et la gérance de toutes structures spécialisées dans le domaine des cultures maraichères, des matières premières et agro-pastorales**
- **La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie**

de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le b poursuivi par la société, son extension ou son développement.

5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, QUARTIER DEUX PLATEAUX, SEPTIEME TRANCHE, Lot 2987, Ilot 250

M ALI AMAN (PDG)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00091 du 30/07/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°46550/GTCA/RC/2025 du 30/07/2025

